

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Table des matières

Objet.....	3
Article 1 : Portée du règlement.....	3
Article 2 : Principes.....	3
Article 3 : Demande d'organisation.....	5
Article 4 : Règlement du tournoi.....	5
Article 5 : Inscriptions et désinscriptions.....	6
Article 6 : Tableaux.....	7
Article 7 : Catégories U9 & U11.....	8
Article 9 : Remplacement d'un joueur et modification d'un tableau.....	9
Article 10 : Têtes de séries (TDS) et tirage au sort.....	9
Article 11 : Horaires.....	9
Article 12 : Forfait d'un joueur.....	10
Article 13 : Volants.....	10
Article 14 : Temps de repos.....	11
Article 15 : Code de conduite.....	11
Article 16 : Sécurité.....	11

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

HISTORIQUE DES RÉVISIONS APPROUVÉES PAR L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Version	Modifications	Date
20240829	Version initiale	29/08/2024
20250602	- Art. 2.1.a & 2.1.b : ajout de la catégorie U9 - Art. 2.1.c : modification et publication des critères de passage de D à C - Art. 2.2.c : modification de la durée maximum de tournoi - Art. 2.2.f : précision sur la charge des volants - Art. 2.2.h : modification du temps de repos au niveau D - Art. 2.2.i : précision de l'obligation d'ajouter le niveau D en cas d'organisation d'un tournoi C - Art. 3.6 : suppression de l'article (contrainte nombre de terrains et durée minimale) - Art. 3.7 : suppression de l'article (évaluation des éditions précédentes pour l'attribution des priorités de calendrier) - Art. 5.4 : suppression de l'article (obligation de s'inscrire en ligne) - Art. 5.5 : possibilité pour un joueur étranger de s'inscrire jusqu'à la clôture des inscriptions - Art. 5.6 : précision en cas de capacité maximale non atteinte - Art. 6.1 : modification => format des tableaux laissé à l'appréciation des organisateurs - Art. 7.1 : Précision sur le genre des tableaux et la discipline organisée pour la catégorie U9 - Art. 7.4 : ajout de l'obligation de réduire la hauteur du filet pour les U9 & U11 - Art. 7.5 : fixation du scoring pour les catégories U9 & U11 - Art. 7.6 : suppression de l'article (placement au choix pour le service d'un joueur D) - Art. 8 : nouveau : accessibilité aux joueurs à mobilité réduite - Art. 9 : suppression de la contrainte horaire (max vendredi 12h00) pour la modification des tableaux - Art. 15 : suppression des aspects pédagogiques et introduction d'un code de conduite	02/06/2025

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Objet

- ❖ Les clubs affiliés à la Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB) organisent, en collaboration avec celle-ci, des tournois jeunes regroupant des joueurs de moins de 19 ans.
- ❖ Le présent règlement constitue une annexe du règlement d'ordre intérieur de la L.F.B.B. dont il fait partie intégrante. Il fixe d'une manière générale les droits, devoirs et obligations des organisateurs affiliés à la LFBB, des officiels techniques et des participants.

Article 1 : Portée du règlement

1. Tout Tournoi Jeunes LFBB, ci-après dénommé « TJ », est soumis au présent règlement.
2. Les règlements C100 et C200 de la FRBB, ainsi que les règlements Sportifs_Compétitions et Sportifs_Tournois de la LFBB, ne sont pas d'application pour un tournoi jeunes excepté pour toute règle utile à l'organisation d'un tournoi qui ne serait pas explicitement indiquée dans le présent règlement.
3. Sauf stipulations contraires comprises dans le présent règlement, les matches organisés lors d'un TJ sont joués conformément aux règles de jeux édictées par la B.W.F. (Badminton World Federation).
4. Toute organisation qui sort du cadre du présent règlement sera laissée à l'appréciation du pôle Bad'jeunes de la LFBB et ne sera pas supervisée par un juge-arbitre.

Article 2 : Principes

1. Les jeunes sont répartis par genre, par catégorie d'âge et par niveau.
 - a. Genre
Excepté en cas de regroupement (cf. art. 6.4), en U9 et en U11 (cf. art. 7), les filles et les garçons jouent dans des tableaux séparés.
 - b. Catégories d'âge
 - U9 = jeunes de moins de 9 ans
 - U11 = jeunes âgés de 9 à 10 ans
 - U13 = jeunes âgés de 11 à 12 ans
 - U15 = jeunes âgés de 13 à 14 ans
 - U17 = jeunes âgés de 15 à 16 ans
 - U19 = jeunes âgés de 17 à 18 ans

Version : 20250602	Approuvé par l'organe d'administration le 02/06/2025	Page 3 / 11
--------------------	---	-------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

L'âge est déterminé au 31 décembre de l'année civile en cours (exemple : un jeune qui a 14 ans au moment du tournoi mais qui aura 15 ans avant le 31 décembre de l'année civile en cours devra s'inscrire dans la catégorie U17).

Un jeune qui change de catégorie d'âge au 1^{er} janvier garde le niveau qui était le sien dans la catégorie d'âge inférieure.

c. Niveaux

Pour chaque catégorie d'âge et pour chacun des genres, les jeunes sont répartis en 2 niveaux :

- D = joueurs débutants ou non confirmés
- C = joueurs confirmés

Un joueur qui débute la compétition commence au niveau D.

Les critères de passage de D à C sont publiés officiellement avant le début de chaque saison.

2. L'organisation d'un tournoi varie en fonction du niveau organisé :

a. Objectifs

- Niveau D : découvrir la compétition
- Niveau C : se développer par la compétition

b. Portée de la compétition

- Niveau D : formule de proximité, simple à organiser pour les clubs, qui remplace les tournois jeunes amicaux
- Niveau C : formule à échelle régionale

c. Durée maximum du tournoi pour le joueur

- Niveau D : 4 heures
- Niveau C : une journée

d. Disciplines

- Niveau D : uniquement en simple
- Niveau C : en simple et éventuellement en double homogène (pas de doubles pour les U11)

e. Nombre de matches

- Niveau D : minimum 3 simples
- Niveau C : minimum 2 simples et, en cas de double homogène proposé, minimum 1 double

f. Volants

- Niveau D : volants synthétiques (à charge de l'organisateur)
- Niveau C : volants en plumes (à charge des joueurs)

g. Juge-arbitre

- Niveau D : pas obligatoire
- Niveau C : obligatoire

h. Temps de repos

- Niveau D : minimum 15 minutes
- Niveau C : minimum 30 minutes

i. Niveaux proposés

Version : 20250602	Approuvé par l'organe d'administration le 02/06/2025	Page 4 / 11
--------------------	---	-------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

- Niveau D : peut être organisé seul ou simultanément avec le niveau C
- Niveau C : obligatoirement organisé avec le niveau D

Article 3 : Demande d'organisation

1. Pour figurer au calendrier des tournois d'une saison, toute demande d'organisation d'un TJ doit être introduite auprès de la Ligue Francophone Belge de Badminton entre le 15 janvier et le 28 février inclus de la saison précédente via le formulaire en ligne disponible sur le site de Tournament Software.
2. En outre, un club peut introduire une demande d'organisation au plus tard 3 mois à l'avance en fonction des disponibilités restantes au calendrier et à condition d'avoir un juge-arbitre disponible (obligatoire uniquement pour le niveau C). Même en cas de validation de la demande par la LFBB, le tournoi ne sera pas publié au calendrier des tournois de la saison.
3. Aucun tournoi jeunes de niveau C ne peut être organisé en même temps que :
 - les Championnats de Belgique Jeunes
 - la finale de la Coupe des Ecoles des Jeunes
 - une manche d'un YBJMC organisé par un club LFBB
4. Deux tournois jeunes de niveau D avec les mêmes catégories d'âge ne peuvent être organisés simultanément le même jour s'ils sont situés à moins de 50km l'un de l'autre, par le trajet habituellement le plus court.
5. Deux tournois jeunes de niveau C avec les mêmes catégories d'âge ne peuvent être organisés simultanément le même jour s'ils sont situés à moins de 80km l'un de l'autre, par le trajet habituellement le plus court.
6. Dans le cas d'une nouvelle demande ou d'une demande après la période fixée par l'article 3.1, la date et l'heure de l'envoi du formulaire de demande d'organisation est prise en compte pour établir la priorité.
7. Tout tournoi jeunes organisé sans l'accord de la LFBB ne sera pas pris en considération pour l'évaluation de l'organisation et pour le classement des joueurs.

Article 4 : Règlement du tournoi

1. L'organisateur d'un tournoi jeunes doit faire approuver son règlement de tournoi, par le juge-arbitre du tournoi (uniquement pour les tournois de niveau C) et par le responsable compétitions de la LFBB, au moins 5 jours ouvrables avant le début des inscriptions.

Version : 20250602	Approuvé par l'organe d'administration le 02/06/2025	Page 5 / 11
---------------------------	---	--------------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

2. Le règlement de tournoi doit mentionner au minimum :
- la date du tournoi
 - le lieu du tournoi
 - le secrétaire du tournoi
 - que le tournoi est organisé en application du règlement « Tournois jeunes LFBB »
 - la date de début et de fin des inscriptions
 - les droits d'inscription
 - le nombre minimum de participants pour que le tournoi puisse avoir lieu
 - le nombre maximum de places disponibles dans chaque tableau proposé
 - la date, l'heure et le lieu du tirage au sort ou, le cas échéant, le lien de la visioconférence.
 - les règles disciplinaires d'application en cas de forfait d'un joueur

Article 5 : Inscriptions et désinscriptions

1. Les TJ LFBB sont accessibles :
 - à tous les jeunes âgés de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
 - pour les tournois « C », aux jeunes affiliés à une fédération de badminton reconnue ;
 - pour les tournois « D », aux jeunes affiliés ou non à une fédération de badminton reconnue.
2. Les inscriptions sont ouvertes au plus tôt 42 jours et au plus tard 30 jours avant le début du tournoi.
3. Les inscriptions sont clôturées au plus tard à 23:59 le vendredi qui tombe 2 semaines avant le jour du tournoi.
4. Un joueur non affilié à une fédération de badminton reconnue est autorisé à participer à un TJ LFBB de niveau D en s'inscrivant par email envoyé au secrétaire du tournoi avant la clôture des inscriptions. Le coût d'inscription d'un joueur non affilié est augmenté de 5 euros.
5. Un joueur étranger affilié à la fédération de badminton de son pays est autorisé à participer à un TJ en s'inscrivant par email envoyé au secrétaire du tournoi avant la clôture des inscriptions.
6. Les inscriptions sont prises en compte en fonction de leur ordre d'arrivée. Toute inscription dépassant la capacité maximale du tableau sera placée sur la liste des réserves. Si, à la clôture des inscriptions, la capacité maximale du tournoi n'est pas atteinte, des joueurs des listes réserves pourront être ajoutés selon leur ordre d'inscription et ce, quel que soit leur tableau.
7. Après la clôture des inscriptions, tout joueur peut se désinscrire du tournoi par email envoyé à l'organisateur au plus tard un jour avant le tirage au sort. Toute désinscription hors délai est considérée comme un forfait (cf .art. 11).

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

8. Tout joueur peut, s'il le souhaite, s'inscrire dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne (exemple : un jeune U13 peut jouer en U15) ou dans le niveau supérieur au sien (exemple : un jeune de niveau D peut jouer dans un tableau de niveau C). En double homogène, au moins un des deux partenaires doit avoir le niveau C.

Article 6 : Tableaux

1. En simple, le format des tableaux varie en fonction du nombre de joueurs inscrits (cf. annexe « format des tableaux en tournois jeunes »). Le choix du format est laissé à l'appréciation de l'organisateur.

Formats conseillés :

- Monrad
- Tableau de consolation
- Poule avec deux sortants

2. Le classement d'une poule est établi en tenant compte des critères de l'article 212.5 du règlement 'Sportifs – Tournois'.

3. Un tableau est considéré comme incomplet s'il y a moins de 4 joueurs/paires.

En cas de tableau incomplet, celui-ci est regroupé comme suit, par ordre de priorité :

- a. Avec le tableau du même genre et du même niveau (D avec D ou C avec C) de la catégorie d'âge supérieure s'il existe.

Exemple : Si le SDU15_D est incomplet, on regroupe ce tableau avec le SDU17_D

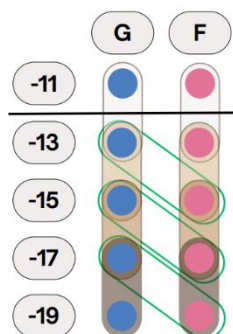
- b. Si le premier regroupement ne permet pas d'atteindre les 4 joueurs, ce regroupement est annulé et le tableau incomplet initial est regroupé avec :

- un tableau garçons de la catégorie d'âge inférieure du même niveau (D avec D ou C avec C) s'il s'agit d'un tableau filles

Exemple : si le SDU15_D est incomplet, ce tableau est regroupé avec le SMU13_D

- avec un tableau filles de la catégorie d'âge supérieure du même niveau (D avec D ou C avec C) s'il s'agit d'un tableau garçons

Exemple : si le SMU15_D est incomplet, ce tableau est regroupé avec le SDU17_D

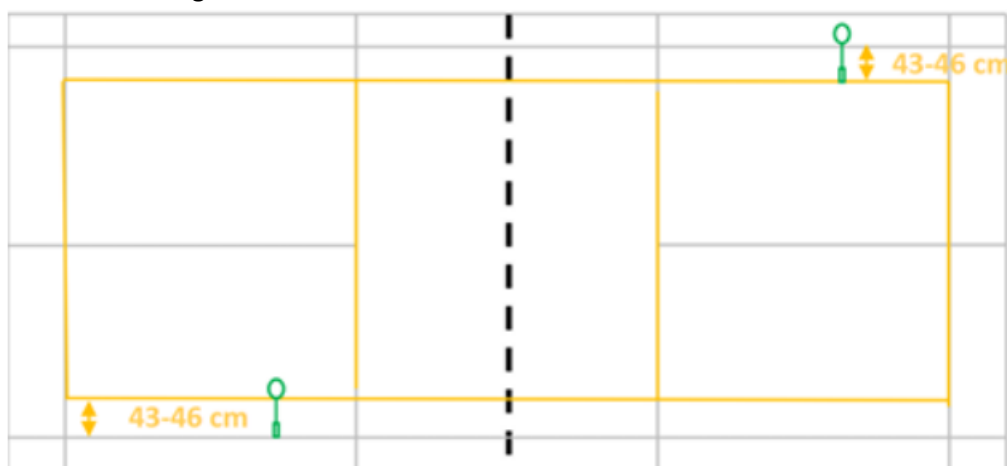


	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

4. Les tableaux sont publiés sur www.lfbb.tournamentsoftware.be au plus tard le lundi précédent le tournoi.

Article 7 : Catégories U9 & U11

1. Un tableau U9 est organisé sans distinction du genre (garçons et filles ensemble) et uniquement en simple de niveau D.
2. Un tableau U11, de niveau D ou de niveau C, est organisé sans distinction du genre (garçons et filles ensemble) et uniquement en simple.
3. Pour ces catégories, l'organisateur réduit les dimensions du terrain comme suit :
 - La ligne de fond correspond à la ligne de service long en double
 - Les lignes de côté correspondent aux lignes de côté d'un terrain de simple réduites de part et d'autre de la largeur d'un couloir latéral



4. La hauteur du filet est réduite à une hauteur de 138cm au centre du terrain, 140 cm au niveau des poteaux.
5. Les matches en U9 se disputent en 2 sets gagnants de 15 points. Les matches en U11 se disputent en 2 sets gagnants de 21 points.

Article 8 : Accessibilité aux joueurs à mobilité réduite

Tout joueur à mobilité réduite qui souhaite participer doit en informer l'organisateur lors de son inscription (envoi d'un mail).

Une simple adaptation de la surface de jeu sera mise en place pour assurer une expérience équitable pour tous, garantissant à chacun les mêmes chances de réussite.

Version : 20250602	Approuvé par l'organe d'administration le 02/06/2025	Page 8 / 11
--------------------	---	-------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

Concrètement, lorsqu'un joueur à mobilité réduite affronte un joueur sans handicap, la taille du terrain sera réduite (voir détails sur la fiche).

Article 9 : Remplacement d'un joueur et modification d'un tableau

Si un forfait est porté à la connaissance de l'organisateur, ce dernier peut remplacer le joueur absent par un joueur présent dans la liste réserve de la même catégorie et du même niveau. Si aucun joueur n'est présent dans la liste réserve, le tableau peut être adapté, autant que possible et dans la mesure du possible, pour permettre aux joueurs de jouer le nombre minimal de matchs. De manière concrète, les tableaux peuvent être adapté comme prévu à l'article 6 (Tableaux).

Article 10 : Têtes de séries (TDS) et tirage au sort

1. Le nombre de têtes de série à désigner varie en fonction du nombre de joueurs et du format de tableau utilisé.
 - a. dans un tableau Monrad :
 - Monrad de 8 : 4 TDS
 - Monrad de 16 : 8 TDS
 - b. dans un tableau organisé en poules :
 - 1 TDS par poule
 - c. Dans un tableau en élimination directe
 - Entre 8 et 15 joueurs : 4 TDS
 - 16 joueurs ou plus : 8 TDS
2. Les têtes de série sont désignées par le responsable compétitions de la LFBB en fonction du ranking jeunes belge de la semaine du tirage au sort.
3. Le tirage au sort des tableaux est effectué par l'organisateur du tournoi, sous la supervision du juge-arbitre s'il y en a un, 10 jours avant la date du tournoi.
4. Dans une poule unique ou une poule finale, l'organisateur veille à ce que les TDS 1 et TDS 2 s'affrontent en dernier lieu.

Article 11 : Horaires

1. Si le tournoi se déroule la veille d'un jour ouvrable, les matches ne peuvent débuter qu'au plus tôt à 9h00 et au plus tard à 18h30.

Version : 20250602	Approuvé par l'organe d'administration le 02/06/2025	Page 9 / 11
--------------------	---	-------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

2. Si le tournoi ne se déroule pas la veille d'un jour ouvrable, les matches ne peuvent débuter qu'au plus tôt à 9h00 et au plus tard à 20h00.
3. L'organisateur communique l'horaire du premier match ou la tranche horaire de jeu aux participants, par mail, au plus tard 5 jours avant le début du tournoi.
4. Chaque joueur doit être présent dans la salle, prêt à jouer, une demi-heure avant l'heure prévue pour chacun de ses matches.

Article 12 : Forfait d'un joueur

1. Tout joueur absent à l'annonce de son match est déclaré forfait et ne pourra être aligné dans aucun autre match de la journée.
2. Toute absence doit être justifiée dans les 24 heures suivant la fin du tournoi auprès du juge-arbitre ou, à défaut de juge-arbitre, auprès de l'organisateur du tournoi qui déterminera si le forfait est volontaire ou involontaire. À défaut d'informations, le forfait est automatiquement déclaré comme volontaire.
3. Le juge-arbitre ou, à défaut de juge-arbitre, l'organisateur du tournoi doit envoyer la liste des joueurs absents, avec mention du caractère du forfait (volontaire ou involontaire), au responsable Compétitions endéans les 3 jours qui suivent le tournoi.
4. Un forfait volontaire peut être justifié par :
 - un certificat médical (maladie-blessure) mentionnant la période d'incapacité sportive ;
 - une attestation officielle de présence à des funérailles ;
 - un document probant dont la recevabilité sera laissée à la libre appréciation du Responsable Compétitions.

Le justificatif d'absence à un tournoi doit parvenir au Responsable Compétitions endéans les 5 jours ouvrables qui suivent la fin de ce tournoi.

Tout forfait volontaire non valablement justifié sera sanctionné d'une pénalité de 2 points au code de conduite (cf. art. 15.4 du [règlement disciplinaire](#)). Cette sanction est applicable à tous les joueurs, qu'ils soient affiliés à la LFBB ou non.

Article 13 : Volants

1. Les volants utilisés doivent obligatoirement être homologués par la Fédération Royale Belge de Badminton.

Version : 20250602	Approuvé par l'organe d'administration le 02/06/2025	Page 10 / 11
--------------------	---	--------------

	Ligue Francophone Belge de Badminton ASBL
	Sportifs
	Tournois Jeunes LFBB

2. Pour les matches de niveau D, l'organisateur met les volants synthétiques à disposition des joueurs.
3. Pour les matches de niveau C, les joueurs fournissent eux-mêmes les volants en plumes en quantité égale. La vitesse des volants est testée et éventuellement modifiée avant le début du match. Si nécessaire, d'autres volants sont testés entre les sets afin de ne pas interrompre le jeu.

Article 14 : Temps de repos

Le temps de repos minimum entre deux matches est fixé à

Niveau D (uniquement en simple)

- 15 minutes

Niveau C

- 30 minutes après un simple
- 15 minutes après un double homogène

Article 15 : Code de conduite

Le Code de conduite édicté par la LFBB clarifie le rôle des différents intervenants et la conduite à adopter par les joueurs lors d'un tournoi officiel de badminton pour les jeunes. Il est consultable sur le site de la LFBB.

Ce Code de conduite fait partie intégrante du présent règlement. Toute infraction au Code de conduite pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires prévues au règlement disciplinaire de la LFBB.

Article 16 : Sécurité

L'organisateur garantit tous les éléments de sécurité dans la salle conformément au règlement LFBB Technique et Sécurité.